

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
du 08 août 2022

Nombre de
représentants en exercice: 14
de présents: 9
de votants : 10

NOTA- Le Maire certifie
que le compte rendu a
été affiché à la porte de
la Commune 12 août
2022 et que la
convocation du Conseil
avait été faite le 1^{er} août
2022

**Approbation compte
rendu**

N° 046-22

OBJET

**Travaux de reboisement
du Plan de Relance -
attribution du marché**

Acte rendu exécutoire après
dépôt légal en Préfecture
le 08-08-2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit août le conseil Municipal de la commune de Lachapelle-sous-Rougemont, était assemblé en *session ordinaire*, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur **Eric PARROT**, Maire

Etaient présents : MM Mmes Bruno CRAVE - Gabriel DEVILLE - David DIDELOT - Stéphanie JACOB - Eric HEIDET- Éric PARROT - Gérald RONFORT - Pierre-Claude VILQUIN-CUENIN - Peggy ZISLIN

Etaient excusés : M Mmes Céline CONILH NOBLAT - Pierre-Yves GUERO (procuration à HEIDET E) - Linda HEMLER - Geneviève POURRE - Colette SCHEGEL

Etaient absents :

Quorum : 8

Ordre du jour :

- Approbation PV conseil Municipal du 1^{er} juillet 2022.
- ONF : plan de relance – choix des entreprises

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, M Gérald RONFORT à la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte rendu du 1^{er} juillet 2022

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

Après examen des propositions des candidats, du rapport d'analyse des offres proposé par l'Office National des Forêts, présentés par Monsieur le Maire concernant les travaux de reboisement du Plan de Relance en forêt communale de LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir les offres suivantes

Pour le lot 1 : travaux de préparation de la végétation et du sol :
Entreprise retenue : WADEL Reboisement SARL
Pour un montant de **9 507,05 € HT soit 10 457,76 € TTC**

Pour le lot 2 : travaux de plantation et dégagement :
Entreprise retenue : Groupement WADEL (SCA Pépinières + SARL Reboisement)
Pour un montant de **14 799,78 HT soit 16 279,76 € TTC**

CHARGE M le Maire

- d'informer les candidats non retenus dans les délais réglementaires
- de notifier à l'entreprise WADEL Reboisement SARL qu'elle est retenue pour réaliser les travaux du lot 1

- de notifier à l'entreprise de WADEL Reboisement SARL (mandataire du groupement) que le groupement Wadel est retenue pour réaliser les travaux du lot 2

DEMANDE à l'Office National des Forêts dans le cadre de sa mission d'Assistant Technique à Donneur d'Ordre d'émettre les ordres de service de démarrage des travaux et les bons de commande relatifs à l'exécution du marché

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document et acte relatif à ce marché

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

Un point est fait sur la situation hydrologique et les restrictions des usages de l'eau.

OBJET

Questions diverses

Compte tenu de l'absence de pluviométrie, le passage au niveau « crise renforcé » sera effectif d'ici quelques jours .

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h45

Ont signé au registre

Le Maire,
Eric PARROT

Le secrétaire de séance,
Gérald RONFORT

a